Décision 22-DCC-161 du 01 septembre 2022

relative à la prise de contrôle exclusif des sociétés Beaumont Automobiles, Soveda et d'un fonds de commerce de concession automobile par le groupe Sofida

Posted on: 13 septembre 2022 | Secteurs :

DISTRIBUTION

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Type d'opération	Prise de contrôle
Partie notifiante	Groupe Sofida
Dispositif(s)	Autorisation
Décision de phase	Phase 1
Décision simplifiée	Oui

Entreprise(s) ou organisme(s) concerné(s)	Beaumont Automobiles Soveda un fonds de commerce de concession automobile

Lire

Le texte intégral
216.86 Ko